

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 13 (1925)
Heft: 6

Artikel: La seigneurie de Montagny [suite]
Autor: Brulhart, Fridolin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SEIGNEURIE DE MONTAGNY

par

FRIDOLIN BRULHART, chapelain.

(*Suite*)

Guerres contre Fribourg et contre Berne.

Après la mort de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, le comte de Savoie rétablit son autorité sur Morat et Payerne. Il essaya d'étendre plus loin son influence ; il voulut s'emparer de Laupen et de Gumminen et fit même la guerre à Fribourg qui dépendait de l'Autriche. Guillaume de Montagny dut venir en aide au seigneur de Vaud, Louis de Savoie, son suzerain, contre les Fribourgeois, ses sympathiques voisins. Lorsque, par le traité de paix de janvier 1293, les Fribourgeois promirent de rendre tous les prisonniers, excepté Humbert de Billens capturé par Nicolas d'Englisberg, Guillaume de Montagny fut désigné comme arbitre avec Jean de Chénens pour fixer la rançon des prisonniers. De son côté le seigneur de Vaud promit aussi de remettre en liberté le tailleur Aubert et le tambour Gomeroux pris par son vassal Jean de Blonay¹.

En 1295, une autre guerre plus violente, éclata entre Louis de Savoie et l'évêque de Lausanne. « C'était, dit un historien, une véritable guerre d'indépendance soutenue par l'évêque Guillaume de Champvent de concert avec la noblesse vaudoise contre la maison de Savoie. » L'évêque

¹ Rec. dipl., I, 142.

avait, en effet, pour alliés Jean sire de Cossenay, Othon de Champvent, Pierre, coseigneur d'Estavayer, Pierre, seigneur de Belmont (Vaud), Jean, sire de la Sarraz, Jean d'Aarberg-Valengin, Hermann de Cressier, donzel, un grand nombre de vassaux de ces seigneurs et les hommes liges du chapitre de Lausanne. Avec le baron de Vaud combattaient son neveu Philippe de Savoie, le comte de Neuchâtel Rodolphe, mari d'Eléonore de Savoie, sœur de Louis, le sire de Montrichier, les Bernois et les Fribourgeois. Le seigneur de Vaud s'était réconcilié avec ces derniers et avait même été reçu bourgeois de Fribourg. Quant aux Bernois, il saisissaient toujours avec plaisir l'occasion de combattre la noblesse.

Guillaume de Montagny était partisan de l'évêque, mais ayant prêté serment de fidélité à Louis de Savoie, il ne combattit pas contre son suzerain. Par contre, son fils Aymon, libre de tout serment, prit le parti de l'évêque, tandis que les villes de Romont et de Moudon envoyaient leurs hommes d'armes au service de Louis. On ne connaît guère les péripéties de cette longue lutte qui dura deux ans et qui se passa, comme la plupart des guerres de cette époque, en expéditions nombreuses, pendant lesquelles on prenait le plus de butin possible, on incendiait les maisons, on enlevait ou détruisait les récoltes et on cherchait à capturer les prisonniers dont on pouvait espérer une rançon. Les paysans subissaient le pillage de leurs maisons et, en cas de résistance, étaient mis à mort. Dans ces guerres entre seigneurs on ne voit pas de grandes batailles. On conduisait les vassaux, hommes liges et mercenaires à quelque rapide expédition que l'on renouvelait le plus souvent possible, car d'après les chartes de franchises de la plupart des villes et seigneuries, les bourgeois n'étaient obligés de servir leur seigneur à la guerre qu'un, deux, ou trois jours consécutifs par mois, et souvent encore à une distance qui leur permit de rentrer le soir dans leur foyer, suivant le cas.

Dans cette guerre, les dégâts furent surtout commis sur les terres qui relevaient immédiatement des antagonistes,

l'évêque et le seigneur de Vaud. Une double trêve fut conclue en 1297, car le comte de Savoie, Amédée le Grand, était intervenu pour mettre fin aux hostilités. Le baron Louis dut payer à l'évêque une indemnité de 1300 livres lausannoises ; il présenta comme cautions un bon nombre de seigneurs parmi lesquels on trouve Thorinc de Gruyère, Guillaume de Chatonnaye et Pierre de Pont¹.

Henri de Montagny, frère de Guillaume, possédait une maison à Estavayer. En août 1295 il la vendit, avec le consentement de ses enfants, au coseigneur Jacques d'Estavayer². On ne retrouve plus aucune mention de cet Henri, ni de sa famille.

Le 31 décembre de la même année, Jacques Mallet, bourgeois de Payerne, fit une reconnaissance en faveur de Guillaume de Montagny pour un pré à Corcelles et pour une cense de 68 sols. Pour le pré, Mallet devait annuellement 7 sols au seigneur³.

Guillaume avait vendu à Jean de Cour, bourgeois de Payerne, des biens situés à Russy et à Dompierre. En juillet, Jean de Cour accorda au vendeur le droit de racheter ces biens pour 15 livres.

Guerre contre Berne.

La lutte contre Louis de Savoie était à peine terminée qu'une nouvelle guerre surgit entre Berne et Fribourg. La noblesse de la contrée donna son appui à Fribourg. Les comtes de Gruyère, et de Neuchâtel, les sires de Thurn, de Burgistein et d'autres, résolurent de marcher contre Berne ; Guillaume de Montagny, son neveu Ulrich de Belp et le baron de Vaud se joignirent à eux. Mais Ulrich d'Erlach qui commandait les Bernois laissa approcher l'armée des nobles et des Fribourgeois jusqu'au Donnerbühl (ou Dornbühl) et la battit complètement, le 2 mars 1298. Les Ber-

¹ Mémor., VI, 62.

² Arch. Turin.

³ Ibidem.

nois s'empressèrent ensuite de ravager les terres fribourgeoises. Ils portèrent leurs dévastations jusque sur le territoire de Montagny. Ils détruisirent les châteaux de Gerenstein et de Belp.

Guillaume de Montagny, son fils Aymon et son neveu de Belp durent faire leur soumission aux Bernois, après qu'une trêve eut été conclue entre ceux-ci et les Fribourgeois, quelques jours après la Pentecôte¹. Ulrich de Montagny-Belp dut promettre de se faire recevoir bourgeois de Berne et de ne point rebâtir son château durant une période de vingt ans.

Guillaume faillit posséder les seigneuries de Grandcour et de Bellerive. Louis de Savoie avait fait avec lui un accord à ce sujet, mais le samedi après la fête de Notre-Dame 1299, il révoqua cet accord et garda ces seigneuries qu'en 1311 il donna à son beau fils Pierre de Grandson. Celui-ci avait épousé Blanche de Savoie².

En 1300, Guillaume Gaillard de Montagny, rendit hommage lige à Louis de Savoie pour ses terres. Mais étant tenancier aussi de Guillaume de Montagny, il réserva la fidélité et le vasselage dûs à ce seigneur³.

Vassaux et dernières transactions de Guillaume.

Contessonne, fille de Rodolphe de Villarsel, avait épousé Thorinc, fils de Guillaume Métral de Vuippens. Guillaume de Montagny autorisa Rodolphe, le 3 décembre 1303, à constituer en dot pour Contessonne certains hameaux, domaines et revenus dépendant de sa juridiction et tenus par les Villarsel. Il se réserva l'hommage dû pour ces biens et les droits féodaux⁴.

En 1306, Conon de Chatonnaye fit, en faveur du seigneur Guillaume, une reconnaissance pour 7 livres lausans-

¹ Rec. dipl., I, 175.

² Arch. Turin.

³ Ibidem.

⁴ Ibidem.

noises de cense annuelle percevables sur des terres situées à Léchelles. Au printemps de 1308, Guillaume Rechignars et sa femme, bourgeois de Montagny donnèrent leurs biens en hypothèque à Aymon, fils de Guillaume de Montagny, qui les avait cautionnés pour la somme de 170 livres¹.

En mars 1310, le seigneur de Montagny acheta d'un certain Guillaume, fils de Pierre (Rych?), probablement bourgeois de Fribourg, la dîme de Russy, pour 109 livres lausannoises. En octobre, le couvent de la Fille-Dieu accorda à Guillaume de Montagny et à son fils Aymon, le droit de racheter une cense de six livres qu'ils avaient assignés au monastère sur divers biens situés à Lentigny pour la dot de Marguerite fille de Girard de Palézieux et d'Isabelle de Montagny, sœur de Guillaume. Marguerite venait d'entrer au couvent².

Nouvelle guerre contre Louis de Savoie.

Girard de Vuippens, évêque de Lausanne depuis 1302, eut à se défendre contre les empiétements du baron de Vaud et dut soutenir ses droits par les armes. La ville de Fribourg et le seigneur de Montagny prirent son parti. Le chevalier Guillaume de Montagny avait déjà, en 1304, fait parti de l'arbitrage par lequel les différends qui existaient entre l'évêque et une partie des citoyens de Lausanne avaient été apaisés. On ignore les détails de la lutte de 1308. Une trêve fut conclue cette année-là entre les Fribourgeois, l'évêque et Guillaume, d'une part et Louis de Savoie, de l'autre. Les Fribourgeois avaient porté leurs armes contre les habitants de la seigneurie de Grandcour qui appartenait à Louis de Savoie, beau-père de Pierre de Grandson. Ils commirent des dégâts assez nombreux du côté de Vallon, St-Aubin et Dompierre-le-Grand³.

¹ Arch. Turin.

² Ibidem.

³ Le recueil diplomatique dit par erreur qu'il s'agit de Dompierre, près de Corcelles. Dompierre-le-Petit, appartenant à la

Pierre de Grandson leur en donna quittance en septembre 1310. Une trêve fut conclue avec Louis de Savoie en 1311. L'acte indique comme médiateurs de la trêve : Jean, sire de Mont et bailli de Vaud, le chevalier Guillaume de Chattonnaye, Cuanez ou Conon de Villaz, les donzels Jaquet de Ferlens, Pierre de Vuisternens, Pierre d'Illens, Pierre de Vuippens ainsi que Thorinc et Jean de Gruyère, bourgeois de Moudon. Aymon, le nouveau seigneur de Montagny est aussi désigné dans l'acte. Son père était mort peu auparavant.

Aymon de Montagny, frère du seigneur Guillaume et de Hartmann de Belp, a été considéré par un généalogiste comme l'auteur ou le premier des seigneurs de Montagny-le-Corboz, près de Grandson. Ces deux familles avaient des membres portant les mêmes noms, mais on ne connaît aucun lien de parenté entre elles. Aymon avait un fils nommé Guillaume, comme son oncle, auquel il vendit au commencement de 1310 une cense annuelle de 10 sols due par des habitants de Montagny¹. A la même époque, il échangea encore avec cet oncle un moulin et un battoir contre la messellerie et divers droits, à Dompierre, Domdidier et Russy².

Mort de Guillaume de Montagny en Italie.

Léopold d'Autriche avait promis une armée à l'empereur Henri VII dont l'intention était d'aller se faire couronner à Milan. A l'instigation de Louis de Savoie, baron de Vaud, il prit à sa solde pour cette expédition en Italie plusieurs nobles et vaillants chevaliers des pays romands, entre autres le comte Pierre de Gruyère et le seigneur Guillaume de Montagny. Ceux-ci s'engagèrent à suivre le

seigneurie de Montagnie, n'était pas attaqué par les Fribourgeois. Par contre Dompierre-le-Grand, Ressudens, Vallon, contenaient de nombreux fiefs de la seigneurie de Grandcour.

¹ Arch. Turin.

² Ibidem.

duc en Lombardie, chacun avec 8 chevaliers équipés et deux arbalétriers. Le duc leur promit à chacun 100 marcs d'argent et le 7 novembre 1310 leur donna en hypothèque pour les deux cents marcs tout le péage de Fribourg, la cense annuelle payée pour les maisons de cette ville et une rente de 60 livres payables par les banquiers lombards de la même cité. Le comte de Gruyère et les seigneurs de Montagny gardèrent pendant 26 ans leur hypothèque.

Les deux guerriers partirent en décembre avec leur troupe qui comprenait une centaine de guerriers, car à cette époque un chevalier équipé était toujours accompagné de quatre à cinq hommes d'armes. Le 6 janvier 1311, Henri VII ceignait la couronne impériale à Milan. Mais bientôt il y eut dans cette ville-même et dans les villes voisines de sérieuses révoltes. Quelques violents combats et surtout le siège de Brescia causèrent la mort de nombreux chevaliers. Ce siège dura jusqu'en été. Ce fut probablement là que Guillaume de Montagny trouva la mort car il ne revint pas dans sa seigneurie et c'est, comme nous l'avons vu, son fils Aymon qui fut compris, en novembre, dans la trêve conclue avec l'évêque de Lausanne. En 1313, Louis de Savoie lui promit un dédommagement de 600 livres lausannoises¹.

Guillaume de Montagny avait épousé Luquette de Cusance, de la famille noble de Cusance en Franche-Comté. Grand seigneur, très considéré parmi les nobles et les chevaliers, Guillaume fut même bailli de Vaud en 1298 et 1299.

On connaît trois enfants de Guillaume I^{er} de Montagny : Aymon III, qui lui succéda, Agnès ou Agnelette, religieuse à Interlaken et Rodolphe, chanoine de Lausanne, cité en 1326. Différents documents signalent un Pierre de Montagny, dominicain à Lausanne. C'était probablement un fils d'Aymon et neveu du seigneur Guillaume. Nous n'avons cependant aucune certitude à ce sujet.

¹ Hisely, Doc. Gruy., I, 165.

Aymon III de Montagny.
(1311-1325)

Guillaume I^{er} de Montagny était mort à l'âge de 58 ans. Son fils Aymon III avait déjà pris part à plusieurs expéditions guerrières. Comme son père, il fut considéré comme un vaillant chevalier et un fidèle vassal de la Savoie. Aussi, en 1322 et 1323 on lui confia la charge de bailli de Vaud.

En 1311, lorsqu'il succéda à son père, Aymon était déjà lui-même père de famille. Il avait contracté une brillante alliance. Sa femme, Agnès de Grandson, fille de Jacques, seigneur de Grandson et Belmont, était petite nièce de Guillemette, femme du comte Pierre de Gruyère et d'Agnès, l'épouse d'Ulrich de Vuippens. Elle avait aussi comme oncle Othon de Grandson, l'Anglais, et comme frère Pierre, seigneur de Grandson, qui épousa Blanche de Savoie fille de Louis, baron de Vaud. Aymon de Montagny était donc apparenté aux plus puissantes familles nobles du pays.

Un généalogiste prétend qu'Agnès était fille d'Amédée, père de Jacques de Grandson ; mais la période d'années correspondant à la vie d'Agnès rend cette supposition fausse, De plus Agnès prend quelquefois le titre de dame de Belmont (Vaud), ce qui prouve qu'elle eut en dot des biens seigneuriaux ou fiefs de cette seigneurie. Or, Amédée de Grandson ne fut pas seigneur de Belmont. Par contre son fils Jacques le devint par alliance avec l'héritière de Richard de Belmont.

L'historien Kuenlin dit qu'Aymon épousa Agnès vers 1319. Cela n'est guère possible puisque leur fils Guillaume II était déjà majeur à cette date et personnage très considéré, succédant à son père en 1323 comme bailli de Vaud. Le mariage d'Aymon eut lieu après 1290. Les actes que nous mentionnerons prouvent que ce Guillaume était bien le fils d'Agnès et non d'une première femme d'Aymon.